ROUBAIX

UNE FÊTE SOCIALISTE

A ROUBAIX

Le Parti ouvrier organise pour jeudi prochain 27 mai, une fête socialiste en l'honneur de la victoire municipale du 11 avril dernier. Un certain nombre de députés socialistes y assisteront.

Voici le programme arrêté :

A 11 heures du matin, réunion au local de la Coopérative la Paix de tous les membres du Parti ouvrier et de l'Union républicaine socialiste. Départ en corps pour se rendre à la gare recevoir les députés venant participer à la fête socialiste.

A une heure de l'après-midi, réception à l'Hotel de Ville et vins d'honneur offerts au corps élus.

A quatre heures de l'après-midi, salle de l'Hippodrome Roubaisien,

GRAND MEETING

public et contradictoire, sous la présidence du citoyen

PAUL LAFARGUE, ancien député de Lille.

avec le concours des citoyens

GÉRAULT-RICHARD, député de Paris. — CARNAUD, député de Marseille. — Colonel SEVEN, député de Lille. — Clovis HUGUES, député de Paris. — CHAUVIÈRE, député de la Seine. — Eugène FOURNIÈRE, conseiller municipal de Paris. — Jules GUESDE, député de Roubaix.

Ordre du jour : LE SOCIALISME ET LA POLITIQUE GÉNÉRALE.

NOTA : Le prix d'entrée à l'Hippodrome, pour couvrir les frais de la salle, est fixé à 15 centimes.

A 8 heures du soir :

Salle de la Coopérative « La Paix ». Grand Punch démocratique offert aux membres du Parti ouvrier et de l'Union électorale républicaine socialiste.

***

Les cartes pour le Meeting sont en vente aux adresses ci-dessous :

A la coopérative La Paix, boulevard de Belfort, 73, chez les citoyens Vaillant, rue de la Halle, 5, Dujardin, au Plat d'Or, Grande-Place, 3, Brugon, rue Daubenton, 61, Wilfart, Grande-Rue, 35 ; Lepers, place Nadaud, Catrice, Grande-Rue 93, Hélinck, rue Cugnot, 18, Fodlix, angle des rues d'Hem et du Tilleul, Wichart, rue de Lannoy, 190, Carpentier, angle des rues du Pile et Marceau, Carrette, rue de l'Alma, 104, Thérin, rue de Fontenoy, 157, au local de la 17e section, à l'Espérance.

Rentes du travailleur

Deux accidents se sont produits dans les usines Motte.

A la filature Motte frères, rue des Loegues-Haies, une ouvrière doubleuse, Pauline Stock âgée de 22 ans, demeurant rue du Moulin, 5, a été tamponnée à la cheville droite par un chariot de métier.

Le docteur Coulroy l'a soignée et a prescrit un repos de dix jours.

— Un gamin de 11 ans, Victor Galle, demeurant rue de Denain s'est fait une plaie contuse des doigts à la lame d'un métier à décortiquer chez Motte et Delescluse, boulevard de Belfort.

Un repos de quinze jours sera nécessaire.

Rapports du Congrès de Dunkerque

Le Parti ouvrier s'est réuni hier soir, en assemblée générale au local La Paix pour entendre les rapports des citoyens W... et Bailleul, délégués au congrès de Dunkerque.

Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Inauguration d'un nouveau local

La Ligue des Patriotes — ou plutôt des « Patriotes » — vient de changer de local. Les deux ou trois douzaines de braillards qui la composent se sont réunis dimanche pour en faire l'inauguration.

C'est la veille Meurillon rue Nain, où dernièrement le citoyen Bailleul a pris la parole dans une réunion organisée par l'Union dite sociale et patriotique, qu'ils sont allés s'installer.

Il paraît que la cérémonie l'on a pas été fort impposante. Le fort ténor, M. Eugène Motte, le millionnaire patron à face d'ogre — manquait. On était en comparse de sixième rang, un certain M. Segard, qui l'a remplacé.

Il a débité un discours qui est la mille-et-unième répétition de ce que disent à Roubaix, depuis trois ans, les adversaires du Parti ouvrier. « Il faut faire l'union de toutes les forces antisocialistes. Il faut reconstituer la grande famille roubaisienne sous les plis du drapeau tricolore, et puis, etc., etc... »

Toujours la même chanson, qui doit devenir bien ennuyeuse pour certains petits ouvriers et petits employés obligés, pour ne pas perdre leur pain, de toujours l'entendre.

Demandez-vous, Messieurs les Pitriotes changez de local et battez le rappel de vos oiseaux. Tout le bruit que vous faites ne nous inquiète pas.

Sachez bien qu'il sert à quelque chose : ne serait-ce qu'à prévenir les socialistes qu'ils ne doivent pas s'endormir sur leurs lauriers et qu'il est presque temps pour eux d'entrer en campagne pour les élections législatives prochaines.

Consultations judiciaires gratuites

En raison des fêtes de l'Ascension, le bureau des consultations judiciaires gratuites ne sera pas ouvert, comme les autres jeudis dans l'après-midi.

Le citoyen Lemaire, avocat consultant, sera à la disposition des intéressés le matin, de 9 h. à midi.

Fête fédérale de gymnastique

Les personnes qui ont accepté de remplir les fonctions de délégué à la XXIIIe fête fédérale de gymnastique et qui connaîtraient impérieusement leurs attributions ou la société pour laquelle elles ont été désignées, sont priées de se présenter au secrétaire de la commission, M. Dubureq Grande Rue, 69, qui se tient à leur disposition tous les jours, de midi à deux heures, pour donner tous les renseignements nécessaires.

Amoureux peu tendre

Lundi soir, Mme Notelet, cabaretière place du Trichon, requerrait la police pour un individu qui, dans son estaminet, se livrait à des violences sur une femme.

C'était le nommé Emile Lochez, 33 ans, terrassier, qui battait sa maîtresse Marie Petit. Il lui avait porté sur la tête un coup de chaufferette qui lui avait fait une blessure d'où le sang coulait.

Il a été arrêté et conduit au dépôt.

Punch

Nous informons les membres du Parti et de l'Union électorale républicaine socialiste qui ne sont pas munis de carte d'entrée pour le punch du 27 mai, que le gérant de la Paix en tient à leur disposition.

Infraction à un arrêté municipal

Un fermier de Wattrelos, Henri Lepers, a été l'objet d'une contravention parce que son domestique le nommé R... L. se trouvait encore dans la ville à 7 heures 1/2 du matin, avec une voiture à vidanges.

Bris de clôture

Un manœuvre de maçon, Camille Helleveere, âgé de 29 ans, demeurant rue Traversière, au Bas-Quartier, a été arrêté pour avoir, avec un couperet, brisé des carreaux de vitre chez sa belle sœur, Sophie Liagre.

Convocation

Chorale la « Solidarité Ouvrière ». — Tous les membres adhérents sont instamment priés de assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir mercredi, à l'heure habituelle.

Tous les anciens sociétaires qui voudraient faire de nouveau partie de la société sont spécialement priés d'assister à cette répétition. Ils n'auront pas à payer le droit d'adhésion, qui est fixé à 0,60.

La Commission.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La Fédération du Centre rappelle son concours pour le jour de l'Ascension, le 27 mai, sur CLERMONT. 100 francs de prix d'honneur, répartis en 5 prix de 10 francs et 10 prix de 5 francs. Ce concours aura lieu à la société du Pigeon Vert, chez M. Demeestère, rue de la Perche.

— L'Union fédérale rappelle aux amateurs colombophiles son concours sur CREIL, jeudi 27 mai. Inscription des pigeons chez M. Delcapaul, au Chapeau Rouge, rue de l'Ommelet.

Ce concours est préparatoire pour le concours de RAMBOUILLET, 30 mai.

Inscription des pigeons chez M. Dedack, rue Daubenton, le mercredi 26, de 3 à 7 heures.

CROIX. — Jeudi 27, concours de Clermont organisé par l'Union colombophile de Croix, au siège du Pigeon Ramier, établie chez Herbaut, rue de Thionville, près de la rue de l'Epeule. Mise en panier, mercredi de 3 à 7 heures 1/2 du soir.

Combats de coqs

Un grand combat de coqs aura lieu le jeudi de l'Ascension, chez Alphonse Dusart, rue du Tilleul. La mise au parc aura lieu à 3 heures. Entrée du parc, 50 centimes.

Communications diverses

LANNOY. — Les citoyens désireux d'assister à l'inauguration du drapeau qui aura lieu le dimanche 30 mai, à Dottignies, sont priés de se faire inscrire chez les citoyens Labitte, à Lys, Cailleau, à Lannoy, Casimir Liénard, à Lys, Bourgois, à Lannoy, et Allard, à Flun jusqu'au samedi 29 mai.

Départ en voiture de Lannoy, le dimanche 30 mai, à midi, 1 fr. la mise.

Concours de chiens ratiers

Une grande partie aura lieu dimanche prochain à 5 heures, chez Flerimond, place du Trichon Blanche à M. Duponchel, de Tourcoing, contre Trimard à Jules Dhondt, Roubaix.

Enjeu de 100 francs.

NE PAYEZ PLUS

vos bandages 10 fr. et 20 fr.

Achetez les mêmes bandages guérissant les hernies, garants de solidité et de durée au prix incroyable de

2 fr. 60

Injecteurs de deux litres à suspendre émaillés, tout montés, depuis 3 fr.

Pharmacie A. EYLOR, 103, Grande-Rue, Roubaix.

CROIX

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance qui aura lieu vendredi 28 mai, à 8 h. 1/2 du soir :

1° Emploi de vieux grès provenant de la route départementale n° 14, sur le chemin d'intérêt commun n° 112. — 2° Hospice, vote de crédits. — 3° Transfèrement par voiture cellulaire des individus mis en état d'arrestation provisoire. Avis. — 4. Ressources vicinales à porter au budget de 1898.

5 et 6. — Demande de reconnaissance et de mise en état de viabilité des rues d'Esteur et Chevreul. — 7. Assurance des bâtiments de l'hospice et du service des eaux. — 8. Compte rendu de dépenses imprévues. — 9. Comptes et budgets de la fabrique de l'église. — 10. Sonneries de famille. — 11. Communications et objets divers.

Procès-verbal — Le sieur Julien Paupelier n'est pas toujours de bonne humeur quand il est en goguette. C'est ainsi qu'à l'estaminet Dumez, près de l'église, il jetait violemment sa chope par terre et en exigeait une autre de la caractère.

Le garde Spriet, passant au même moment, fut appelé et emmena le bonhomme cuver sa boisson au violon. Procès verbal a été dressé à sa charge.

Contravention. — Après avoir bien levé le coude et laissé sa raison au fond des verres, le sieur Boussemard Louis s'est endormi dans le couloir de l'école communale, place Saint-Martin. Contravention lui a été dressée.

EN BELGIQUE

NÉCHIN. — *Assassinat d'une jeune fille.* — Nous avons signalé hier, l'assassinat d'une jeune fille, commis à Néchin.

La victime Sylvie Delcroix était âgée de 23 ans, elle était au service de Mme veuve Dubus, fermière, au hameau de la Hoyère, à Néchin, ainsi que l'assassin, Ivon Delsoir, âgé de 30 ans, né à Potleghem, également au service de Mme Dubus, en qualité de domestique.

Delsoir était paraît il, un bon travailleur, mais il avait de mauvaises habitudes de se livrer à la boisson. Il avait été congédié de la ferme. En conduisant sa malle à Elmbourg lundi matin, vers 7 heures, il aperçut Sylvie Delcroix occupée à faire du fromage dans un champ.

La soupçonnant d'être la cause de son départ de la ferme, il s'approcha d'elle et, comme un orange de quelques mots, il s'élança sur la jeune fille et lui porta coup de couteau, dont une connu à la tête et les autres dans la poitrine.

Presque sur le coup, Sylvie Delcroix expirait.

Un vieillard de 80 ans, M. Pierre Dubus, fut témoin du drame, mais il ne put intervenir.

Il prévint les autorités ainsi qu'un médecin, M. le Docteur Turbelin, de Leers-Nord, qui, arrivé en toute hâte, ne put que constater la mort.

Le meurtrier a été arrêté lundi soir par la police belge, dans une maison, à Estaimpuis.

Le parquet de Tournai s'est rendu sur les lieux du crime. Delsoir, qui a été confronté avec sa victime, n'a montré aucun repentir.

Fourches : GALERIES LILLOISES

TOURCOING

LES INCENDIES A TOURCOING

La filature Desurmont détruite. 900.000 francs de dégâts. — A la filature Herbeaux-Thibeaut. 100.000 fr. de dégâts.

La population ouvrière de Tourcoing vient encore d'être tristement éprouvée, par suite de deux sinistres qui vont mettre sur le pavé plusieurs centaines de travailleurs.

C'est dans la nuit de lundi à mardi que le premier incendie s'est produit, détruisant complètement l'importante filature de coton de M. Ernest Desurmont, rue des Cimbales.

Ce sont des ouvriers plombiers travaillant dans la salle des machines qui, les premiers, ont aperçu le feu dans la salle de la filature et ont pu donner l'alarme. Aidés par les voisins, ils organisèrent les premier secours, mais devant l'intensité du foyer rapidement accru, ils durent bientôt abandonner tout espoir d'éteindre les flammes.

Prévenus par téléphone, les pompiers arrivèrent rapidement sur les lieux et se mirent en devoir de combattre l'incendie et de préserver les bâtiments non encore atteints. La besogne était difficile. Avec une rapidité inouïe, le feu s'était propagé à tous les métiers de la fabrique et l'immense bâtiment principal ne formait bientôt plus qu'un brasier ardent d'où les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse.

Aux abords du foyer de l'incendie, la chaleur était insupportable et rendait extrêmement difficile le travail des pompiers. Cependant, après plusieurs heures de courageux efforts, on parvint à circonscrire le fléau et à préserver une partie de la nouvelle filature, ainsi que les salles des machines.

Les constructions de l'usine avait été récemment agrandies. L'établissement comptait 50 mille broches, dont 35 mille ont été détruites par le feu et les autres fortement endommagées par l'eau. Les dégâts, tant pour les bâtiments que pour les marchandises s'élèvent à près de huit cents mille francs ; il y a naturellement assurance.

La cause du sinistre est restée inconnue. Le soir, vers huit heures, quelques heures avant l'incendie, le concierge avait fait sa ronde habituelle et n'avait rien remarqué d'anormal.

Par suite de cet important sinistre, environ 250 ouvriers vont se trouver sans travail et dans la misère.

A la filature Herbeaux-Thibeaut

Pendant que les pompiers finissaient d'arroser les décombres à la filature Desurmont, un nouvel incendie éclatait à la fabrique Herbeaux Thibeaut, rue Faidherbe.

C'est vers quatre heures et demie du matin que le feu a pris dans les bâtiments servant d'ateliers de lavages, séchoirs et magasins et situés à proximité des écuries où, il y a quelques mois déjà, un incendie avait éclaté.

Immédiatement prévenus par des ouvriers qui, se rendant au travail, avaient aperçu une fumée épaisse sortant des bâtiments où le feu avait pris, les patrons téléphonèrent à la caserne des pompiers et un quart d'heure après, deux pompes furent amenées et mises en batterie.

Activées par un vent assez violent, les flammes s'étaient rapidement propagées à toutes les parties du bâtiment qui est à deux étages et occupe une superficie d'environ trois cents mètres carrés. Les pompiers durent, par conséquent, se borner à préserver les constructions voisines, la filature, les écuries, etc.

Au bout d'une heure d'efforts, ils parvinrent à maîtriser l'incendie. Du bâtiment brûlé, il ne restait plus que les quatre murs.

Les dégâts s'élèvent à 25 mille francs, pour l'immeuble et à 75.000 francs pour le matériel et les marchandises y contenues. Il y a assurance.

Comme pour la fabrique Desurmont la cause de l'incendie est restée inconnue.

Par suite de ce sinistre 75 ouvriers vont encore se trouver sans travail.

Grave affaire de mœurs

Une grave affaire de mœurs a été, instruite hier par la police de Tourcoing.

Le nommé Delmeire François 27 ans, né à Nalaen (Belgique), vivait depuis quelque temps en concubinage avec la nommée Léonie Pauwels, femme Vanpraete, âgée de 36 ans. Tous deux habitaient la rue des Giroudins.

Il y a quelques jours, la petite fille de Mme Vanpraete, Juliette, âgée de dix ans et demie qui demeure dans la même maison, se plaignait de douleurs.

Un voisin, étonné, même Vanpraete remarque sur son linge des taches significatives et après l'avoir, habilement interrogée, elle acquit la certitude que le misérable avec qui elle vivait avait odieusement abusé de l'enfant et lui avait communiqué une triste maladie.

L'affaire vint aux oreilles de la police et, hier, Delmeire fut mis en arrestation. Interrogé et confronté avec sa petite victime, le misérable a fait des aveux. Il sera transféré à Lille aujourd'hui. L'enfant a été visité hier par le docteur Hennart de Neuville. Sa maladie, toutefois, n'est pas des plus graves.

SAVON DU CONGO le plus parfumé pour la Toilette

Voies de fait et outrages

Le nommé Deflandre Georges, peintre, demeurant à Mouveaux, a été arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, pour s'être livré à des outrages et des voies de fait sur un agent de service à l'incendie de la filature Desurmont.

Arrestation d'une expulsée.

Les agents de sûreté ont mis hier en arrestation la nommée Isabelle Vancompenhaut, 29 ans, fille publique habitant Paris.

La malheureuse avait été condamnée à Paris à quinze jours d'emprisonnement et avait été expulsée de France, sa peine une fois purgée.

Se trouvant sans ressources et sans moyens d'existence, elle était rentrée en France et se proposait de retourner à pied à Paris pour y reprendre son triste métier.

Elle sera poursuivie pour infraction à un arrêté d'expulsion.

« Jeudi 27 Mai à 4 heures, tirage public de la tombola de la cuisine de 500 fr. exposée aux GALERIES LILLOISES.

« Le numéro gagnant sera annoncé par les journaux. » 92

Accidents d'usine

Le nommé Desmettre Auguste 53 ans, tapissier à la fabrique Revolver-Masure, a eu hier le médius gauche coupé par une verge de son métier.

Le docteur Bernard a donné des soins. Dix jours d'incapacité de travail.

— Chez MM. Manuel frères, à Frames, le nommé Cyrille Poublon, 16 ans, demeurant à Neuville, en courant pour aller arrêter un métier en marche, a fait une chute et a entaillé le second gauche. L'incapacité de travail sera de six semaines environ, docteur Bernard.

Brasserie municipale

Les brasseurs de la « Crasse fesse » se réuniront vendredi soir pour la dernière séance ordinaire de la session de mai.

La réunion promet d'être des plus intéressantes. On y discutera, en effet, la proposition de M. Barbarie, tendant à la fabrication du Bureau de bienfaisance et il sera donné communication du rapport des architectes qui ont visité les travaux à l'église de la « Crasse Fesse ».

Nous croyons aussi savoir que M. Dron viendra, cette fois, soutenir le vœu de M. Barbarie. Ce sera intéressant.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à 8 heures et demie Brasserie sociale, rue du Haze.

Rentrée des troncs du Parti et des listes de souscription du Conseil fédéral.

Chemises de nuit pour hommes : GALERIES LILLOISES

LE NORD

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Section de CANTELEU-LAMBERSART

Élection Municipale Complémentaire du 30 Mai 1897

CANDIDAT :

EDOUARD SAMÉ

DÉBITANT

RÉUNIONS PUBLIQUES

Jeudi 27 mai, à 4 h. du soir, salle de la Ville de Poperinghe, rue du Moulin, à Lambersart, réunion publique et contradictoire avec le concours des citoyens A. RAGHEBOOM, de Lille, L. DUPIED, conseiller général du Nord, adjoint au maire de Lille, et INGHELS.

Ordre du jour : Présentation du candidat, développement du programme du Parti ouvrier.

— Samedi 29, à 8 h. du soir, salle du Coq-Faisan à Canteleu-Lambersart, grande réunion, avec le concours des citoyens H. CARRETTE, maire de Roubaix ; G. DELORY, maire de Lille, et SIAUVE-EVAUSY, rédacteur en chef du *Rêve du Nord.*

Aux Electeurs,

Une commission du Comité se tiendra chaque jour, de 7 à 9 h. du soir, à la disposition des électeurs, chez Edouard Samé, place de l'Eglise, pour tous renseignements et toutes réclamations, au sujet de l'élection de dimanche.

Le Comité sera entièrement à la disposition des électeurs, durant toute la journée du 30 mai.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART. — *Réclamation.* — Nous recevons d'un groupe de concitoyens une réclamation demandant que les routes, reliant Lambersart à Lille, soient désaltérées le soir.

Nombreux, en effet, sont les promeneurs qui vont à la campagne, le soir, pendant la belle saison.

Dimanche dernier, vers dix heures du soir, une dame, en sortant du Canon d'Or, est tombée avec une voiture d'enfant dans le large fossé qui borde la route conduisant à Saint-André.

Il serait juste de donner suite à cette légitime réclamation.

LOMME. — *Parti ouvrier.* — Les camarades qui désireraient porter des bulletins en faveur de la candidature du citoyen Samé, à Lambersart, sont priés de se faire inscrire à leur *secrétaire de groupe* ou au secrétaire du comité central. Nous espérons recevoir l'adhésion de tous ceux qui ont le désir de voir triompher une fois de plus le Parti ouvrier contre la réaction.

SECLIN. — *Conséquences de l'ivresse.* — Le sieur Jules W..., ouvrier de ferme, regagnait son domicile, samedi soir, vers 11 h. 1/2.

Malheureusement, le malheureux se trouvait en état assez complet d'ébriété, route d'Arras, il tomba dans un fossé plein d'eau, où il se serait infailliblement noyé, sans le concours d'un brave camarade, Charles Hernu, qui a été assez heureux pour le retirer de l'eau avant l'asphyxie complète.

ARMENTIÈRES. — *Parti ouvrier.* — Réunion du Comité exécutif, vendredi 28 mai, à 8 h. du soir, au siège, estaminet de la Place Verte. Les délégués des groupes de quartiers sont priés d'y assister.

PONT DE NIEPPE. — *Réunion.* — Jeudi 27 mai, à 5 h. 1/2 du soir, réunion privée pour l'organisation d'un groupe du Parti ouvrier, à l'estaminet du Pont Neuf, tenu par Vamel. Un délégué du Comité fédéral fera une causerie sur l'organisation du Parti.

HOUPLINES. — *Convocation.* — Jeudi soir, à 5 heures, réunion du groupe du Parti ouvrier, au Bourg, sous la présidence du citoyen Emile Sohier, conseiller municipal.

Ordre du jour : 1. Situation financière ; 2. Fonctionnement de la commission de contrôle ; 3. Questions diverses.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Accident.* — Lundi soir, le nommé Charles Obraichot, garde-frein, en voulant monter sur un wagon, est tombé et a eu la jambe en partie broyée.

Après avoir reçu, à la gare, les soins de M. le docteur Devémy, qui a jugé l'amputation nécessaire, le blessé a été transporté à l'Hotel Dieu sur une civière.

Le malheureux garde-frein est marié et père de deux enfants.

ANZIN. — *A propos de la manifestation.* — L'interdiction de la cérémonie patriotique de dimanche dernier, relatée par le *Réveil du Nord*, a causé parmi la population une ébrouerie qui est loin d'être calmée. L'opinion publique ne se cache pas pas pour dire que la démission du conseil s'impose à bref délai. Le maire est d'ailleurs d'une incompétence notoire dans les affaires municipales et un courant défavorable gagne tous les partis.

Il faut mettre le hola au laisser-aller indifférent de M. Pottier. Les personnes qui se proposaient de prendre la parole au cimetière ont formellement déclaré qu'ils avaient reçu l'autorisation verbale de faire un discours. Aucune interdiction ne leur a été signifiée, même après l'envoi de lettres d'avis et d'invitations. Il y avait, d'ailleurs, eu une cérémonie identique l'année d'avant, ce qui créait un précédent.

Ce n'est que la veille de la cérémonie, vers cinq heures du soir que le maire avertit la famille du défunt qu'il interdisait tout cortège, se basant disait-il, sur l'arrêté de 1884. Il était alors trop tard pour prévenir les nombreuses délégations qui se proposaient d'assister à la cérémonie.

Le fait est flagrant ; les passe-droits qui ont été accordés à certaines manifestations étaient des manœuvres faites à la compagnie. Une telle conduite a remémoré d'autres faits, et si M. Pottier a l'esprit de se ranger à l'avis de ses administrés, il ne doit plus rester à la mairie.

NEUVILLE-SUR-ESCAUT. — *Incendie d'une ferme.* — Pendant l'avant dernière nuit, une ferme, appartenant à M. Dupont, a été détruite par un violent incendie.

Les granges, écuries, dépendances et récoltes ont été détruites. Trente bêtes à cornes ont péri dans les flammes.

Les pertes sont évaluées à 30,000 fr. Il y a assurance.

SAINT-AMAND. — *Procédés patronaux.* — Dans la nouvelle faïencerie Lebascq et Bouchard, on retient par semaine, 50 à 60 fr. d'amendes. Il y a peu de temps, un lundi, à la rentrée de 4 h. 1/2, il y en eut pour 15 fr. au moins.

Dans cette fabrique où travaillent 400 personnes, il n'y a pas de pompe, pas d'eau potable. Quand les ouvriers ont soif, les malheureux sont obligés de se désaltérer en buvant l'eau infecte d'un fossé passant dans la fabrique.

Si les patrons avaient un peu d'humanité, ils feraient pratiquer un forage. Pourquoi n'emploieraient-ils pas à cela l'argent des amendes ?... Le nom de Saint-Amand-sans-Eaux conviendrait mieux que celui de Saint-Amand-les-Eaux.

Un courageux citoyen. — Dernièrement, le jeune Depasse est tombé dans un fossé profond et boueux, au pont de la rue de Valenciennes. Le citoyen Eugène Durlicq, qui revenait de son travail, n'hésita pas à se jeter à l'eau. Il fut assez heureux pour ramener le jeune enfant sain et sauf. Durlicq n'en est pas à son premier sauvetage. Il y a quelques années, il retira de la Scarpe, un jeune homme qui se noyait.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Procès de presse.* — C'est demain à onze heures que s'ouvriront devant la cour d'assises du Nord les débats de la poursuite en diffamation intentée contre le citoyen Polvent Elysée, ancien rédacteur en chef du journal le *Torpilleur*, de Dunkerque.

Polvent sera défendu par Me *Ador*, du barreau de Douai.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces intéressants débats.

Concert. — Demain, à *huit heures* du soir la « Fanfare des Enfants de Gayant » donnera son premier grand concert d'été au kiosque de la place Carnot.

AUCHY-LES-ORCHIES. — *Agression sanglante.* — Sous ce titre, nous avons dit hier qu'un sieur Desort avait été frappé de plusieurs coups de couteau par un ouvrier d'origine belge. Voici de nouveaux détails au sujet de cette affaire :

Dans l'après-midi de dimanche, le nommé Joseph Roulin, ouvrier de ferme chez M. Vardavoir Lemaire, cultivateur, se rendit à l'estaminet Desort, *à la Belle Vue.* Après quelques parties de cartes, Roulin alla à la cour et y rencontra une voisine de M. Desort, Mlle Gabrielle Bilicq, femme Joseph Greult.

Il l'aborda avec des gestes inconvenants. Cette femme, qui est enceinte, cria en menaçant de le gifler s'il recommençait. Roulin voulut recommencer, mais Mme Greult tint parole et gifla son insulteur. Celui-ci, ivre de fureur, se rua sur la malheureuse, la traîna par les cheveux et la roua de coups. A ses cris, son mari qui est estropié accourut pour lui porter secours. Mais Roulin, s'emparant d'une des béquilles de Greult, en frappa ce dernier avec une telle violence que la béquille se cassa. Greult reçut de nombreuses et graves blessures.

Au bruit de la lutte, M. Desort arriva, mal lui en prit, car la brute voyant rouge s'arma d'un poignard et en frappa M. Desort de sept coups de cet arme qui l'atteignirent à différentes parties du corps. Son exploit accompli, Roulin se mit à casser tous les carreaux de la maison.

Il en brisa plus de trente après quoi il prit la fuite, se dirigeant vers la Belgique, non sans être auparavant allé demander de l'argent à ses patronnes.

Avant hier, le parquet de Douai, représenté par M. Lace, juge suppléant ; Rottin, juge d'instruction, et son greffier, M. Tagneux, arrivait à Auchy. Ces magistrats visitèrent d'abord la maison du crime et le principal blessé, Dessort, dont l'état est toujours très grave, sinon désespéré.

Les témoins, Mme Dessort, Joseph Greult, Pierre Hachin furent invités à se rendre à la Mairie pour y être interrogés par les magistrats instructeurs. Ces trois témoins ont fait le récit de la scène.

On espère que le meurtrier ne tardera pas à être arrêté.

COUTICHES. — *Ecrasé par un train.* — Un journalier, M. Gabriel Monnier, âgé de 52 ans, a été écrasé par un train venant de Douai.

Outre de nombreuses blessures, il a eu la jambe droite coupée ; l'autre est fracturée en plusieurs endroits. Son état est très grave.

Bains Lillois. — Piscines de natation 24 5/10 cas 29°. Hydrothérapie.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Divagation des chiens.* — M. le maire de la ville de Lens rappelle aux habitants que par arrêté préfectoral, en date du 3 mars 1894, la divagation des chiens est interdite dans le département du Pas-de-Calais. Il sera fait application dudit arrêté à dater de la présente publication.

Classement des chevaux. — Les opérations de classement des chevaux, juments, mules et mulets auront lieu aujourd'hui mercredi 26 mai 1897, de 7 heures du matin, à 4 heures du soir ; elles se termineront le vendredi 28 mai 1897, de 7 heures du matin à 11 heures et demie, place de la République.

LIÉVIN. — *Sapeurs Pompiers.* — Lundi soir, la belle compagnie des sapeurs pompiers de cette ville rentrait triomphante de la fête militaire d'Hénin Liétard où, en première catégorie elle a obtenu le 3e prix d'apparat, le prix unique de nombre, le 1er prix de défilé et le premier prix de tenue.

Sur le désir manifesté par la municipalité, nombre d'habitants avaient pavoisé. Des arcs de triomphe avaient été élevés en face des habitations de MM. Lemettler, capitaine, Lecoq, lieutenant et Caron, sous-lieutenant.

Le soir, M. Defernez, maire, entouré de son conseil municipal, a reçu les vainqueurs, leur offrant les vins d'honneur dans les salons de l'hôtel de ville. Au discours d'usage prononcé par M. le maire, le capitaine Lemettler a répondu en excellents termes, puis le député Lamendin a, à son tour, félicité officiers et pompiers de leur magnifique succès et exprimé le désir qu'à ces prix s'en ajoute bientôt d'autres pour manœuvre de pompe et autres exercices de sauvetage si utiles en cas d'incendie.

La ville a présenté une vive animation durant toute la soirée.

Accidents. — La petite Denise Ponchart, âgée de trois ans, est tombée accidentellement dans un four à chaux. On a pu la retirer presqu'aussitôt. Son état est très grave et l'on a peu d'espoir de la sauver.

— L'ouvrier mineur, Oscar Mayeux, travaillant dans la veine St-Amé de la fosse n° 3 des mines de Lens à Liévin a eu le pied droit écrasé. Le délégué mineur Dilly, appelé, vient d'ouvrir une enquête pour établir les causes de cet accident.

ANNEQUIN. — *Vols.* — Plusieurs vols ont été commis, la nuit dernière, à Annequin, dans plusieurs cours et jardins, notamment chez les sieurs Duplouy, Laurent, Bouilly, etc.

BURBURE. — *Conférence.* — La réunion du 23 mai a été un véritable succès pour le Parti ouvrier. Après la constitution du bureau, le président donne la parole au citoyen Samson, adjoint au maire de Lille.

Pendant plus d'une heure, notre vaillant ami a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole éloquente.

Après avoir fait une revue de tous les gouvernements qui se se sont succédé jusqu'à ce jour, il a démontré combien les ouvriers ont intérêt à se grouper sous la bannière du Parti ouvrier, afin d'arracher de ceux qui détiennent les pouvoirs publics les réformes nécessaires et indispensables pour l'émancipation du Prolétariat.

Après la conférence, les habitants de Burbure, au nombre de plus de 200, ont reconduit notre vaillant ami à la gare au chant de l'Internationale.

Marchés de Lille du 25 Mai

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 99 00 à 00 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 97 50 ; n° 2 (cote com.) ... à ... ...

Cuite 1er jet (cote com.), 24,25 à ... ... — 88° (cote offic.), 25,00 à .....

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 37,50 offert ... ..demandé.

ESSENCE DE TEREBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale : 63 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 25 Mai

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	...	11100	...
Anzin	...	5100	5025
Bruay	26115	26500	26000
Bully	2369	...	2350
Carvin	...	1660	995
Courrières	1690	1635	1625
Douchy	822	812	825
Dourges	...	11000	...
Escarpelle	2525	2550	2520
Lens 100e	205	205	200
Liévin	1315	1325	1310
Meurchin	...	6050	6600
Ostricourt	350	350	330
Vicoigne	19200	19000	19100

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.